

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2024

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

25.09 – 05.10.2024

Rendement

42 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaïson : 30 jours

Elevage

75% en barriques (neuves à 30%), sur lies fines. 25% en cuves (bois et béton)

Assemblage

43 % Merlot

43 % Cabernet Franc

14 % Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg